

Questions orales

L'AGRICULTURE

LES PRÉVISIONS DU MINISTRE QUANT À LA POSSIBILITÉ DE
BAISSE DANS L'ALIMENTATION

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, mon autre question supplémentaire concerne le ministre de l'Agriculture. Compte tenu des chiffres inflationnistes publiés aujourd'hui qui révèlent que les prix des aliments ont diminué alors que les autres prix continuent de monter, et étant donné que le ministre vient d'affirmer que les produits alimentaires ne coûtent pas cher au Canada, le ministre voudrait-il nous dire s'il croit que la baisse récente du prix des aliments est un indice de la tenue des cours en 1976, ou estime-t-il que ces prix vont s'accroître sensiblement pendant le reste de l'année?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, faire des prévisions qui seraient même plus précises que celles de l'ancienne présidente de la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires, supposerait une connaissance comparable à celle du Tout-Puissant.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

L'AMÉLIORATION DES SERVICES DE SURVEILLANCE, DE
RECHERCHE ET DE SAUVETAGE ET LA QUESTION DE LA ZONE
ÉCONOMIQUE DE 200 MILLES—DEMANDE DE PRÉCISIONS

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Comme c'est lui qui est chargé de la coordination des services de surveillance, de recherche et de sauvetage, et puisque le prolongement jusqu'à 200 milles de la zone de compétence économique du Canada exigera beaucoup d'efforts pour assurer les services de surveillance, de recherches et de sauvetage, le ministre voudrait-il dire comment les divers ministères se préparent à cette éventualité et quels sont les moyens matériels et autres auxquels songe le comité ministériel?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, cette question est hypothétique dans une certaine mesure puisque la zone de 200 milles n'existe pas encore. Cependant, nous sommes en train de dresser des plans pour patrouiller comme il se doit cette zone de 200 milles si elle est effectivement établie, et nous nous procurerons le nouveau matériel nécessaire à cette fin.

M. Marshall: Monsieur l'Orateur, puisque l'autre jour à une réunion du comité des pêches, les fonctionnaires ont dit que des plans étaient dressés au cas où cette zone de 200 milles serait établie, le ministre voudrait-il faire une déclaration à l'appel des motions, ou demander au leader à la Chambre de renvoyer au comité tout ce qui a trait à la création de services efficaces pour fins de recherche, de sauvetage et de surveillance, afin que cette question soit abordée avec sérieux et que l'on puisse planifier pour l'avenir.

[M. Macdonald (Rosedale).]

M. Richardson: Monsieur l'Orateur, je répète que nous sommes à dresser des plans. Et je ferai part à la Chambre des résultats dès que les décisions définitives et finales auront été prises.

* * *

[Français]

LES PÊCHERIES

LES PROTESTATIONS DE BRIGITTE BARDOT CONTRE LA
CHASSE AU PHOQUE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Albert Béchard (Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre d'État (Pêcheries).

Le ministre a-t-il l'intention dans la préparation des règlements futurs sur la chasse aux phoques de se laisser impressionner par les élucubrations d'une ancienne *Star* du cinéma en quête de reconquérir une popularité perdue? Tout le monde a reconnu, ainsi que vous-même, qu'il s'agit de Brigitte Bardot.

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre d'État (Pêcheries)): Monsieur le président, je ne crois pas que ce soit ma responsabilité de déterminer ce qui a été perdu et ce qui pourrait être reconquis. Par contre, je crois devoir dire que les gens qui dénoncent ce genre d'activité tout à fait légitime de nos pêcheurs canadiens, s'ils veulent être conséquents avec eux-mêmes, doivent s'abstenir de manger de la viande, de se vêtir, de porter des chaussures, et le reste.

* * *

LA SANTÉ

ON DEMANDE QUELLES MESURES ONT ÉTÉ PRISES EN VUE
D'ÉTENDRE LE SERVICE D'INSPECTION DES ALIMENTS

M. Eudore Allard (Rimouski): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Est-ce que l'honorable ministre pourrait dire à la Chambre si, à la suite de l'enquête de la CECO, au chapitre des viandes avariées, qui a eu lieu l'automne dernier, de nouvelles mesures ont été prises afin d'étendre le service d'inspection en vertu de la loi sur les aliments et les drogues, et dans l'affirmative, peut-il dire à la Chambre en quoi consistent lesdites mesures que le gouvernement a jugé bon d'adopter pour protéger la santé des Canadiens?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je m'excuse, l'honorable député pourrait-il répéter sa question, car je ne l'ai pas entendue?

M. Allard: Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Je voudrais savoir si, à la suite de l'enquête de la CECO, de nouvelles mesures ont été prises au sujet de l'inspection relativement à la loi sur les aliments et drogues, si de nouveaux inspecteurs ont été nommés en vue de protéger la santé des Canadiens, afin que la situation de l'automne dernier ne se répète pas.

M. Lalonde: Monsieur le président, je crois que j'ai déjà déposé à la Chambre, il y a plusieurs mois, la réponse à cette question. On la trouvera consignée au compte rendu des *Débats* de la Chambre des communes.